

# Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE  
ÉTÉ 2015



*C'est l'été!*





# Sommaire



**Le Mot du Maire**

Page 2



**Vie Communale**

Page 3



**Vie Associative et Culturelle**

Page 12



**LA METRO**

Page 16



**Informations Diverses**

Page 18



**Jeux et Solutions**

Page 20



**Informations Pratiques**

Page 21



**MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE**

Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

[www.notredamedemesage.com](http://www.notredamedemesage.com)



**L'utilité  
du  
Compost**

en p.15





**La réforme territoriale est en marche.** Après la constitution pour notre territoire de la Métropole au 1er janvier de cette année, voilà que se profile la constitution de communes nouvelles... Le législateur a prévu de mettre en place le regroupement de communes, selon 2 modalités :

- **Le représentant de l'état, le préfet, peut proposer à certaines communes de se regrouper, elles auront le choix d'accepter ou de refuser ;**
- **Les communes qui le souhaitent pourront s'unir et former une commune nouvelle.**

Ce mouvement déjà constaté chez nos voisins italiens arrive maintenant en France, mais il n'y a pas, pour l'instant, mention pour notre pays de minimum de population en ce qui concerne le regroupement de communes. **En Italie il a été demandé de respecter un minimum de 4000 habitants, qu'en sera-t-il en France ?**

**La crise financière de l'état et, par conséquent, la répercussion des baisses budgétaires vont emmener progressivement les conseils municipaux à réfléchir et se prononcer sur une éventuelle fusion de leur commune avec une autre.**

Le maintien de la dotation de l'état pendant quelques années pour les communes choisissant le regroupement serait une motivation. Présenté de la sorte, cela ne paraît pas à mon sens, une raison suffisamment valable pour justifier le regroupement de communes mais davantage un leurre qui ne durera qu'un temps car ce qui est visé à terme, c'est une économie d'échelle. De plus, chaque entité risque de perdre son identité, sa singularité et ce qui est l'essence même de nos territoires : **une proximité dans l'action et l'échange avec nos populations.**

La notion d'économie d'échelle est déjà prévue pour nos communes qui ont intégré la Métropole grenobloise, en matière d'eau, d'assainissement et de voirie par exemple. **Toutefois, nous n'avons pas attendu ni l'arrivée de**

**la métropole, ni une éventuelle fusion avec les communes limitrophes pour organiser depuis plusieurs années déjà, une mutualisation de moyens :**

- **Avec Saint Pierre de Mésage :**  
un partenariat existe pour l'accueil des enfants de la maternelle qui sont tous scolarisés à Notre Dame de Mésage ;
- **Avec la commune de Champ sur Drac :**  
une convention régit les dépenses de fonctionnement en matière d'éclairage public et d'entretien de la voirie concernant le secteur de la Madeleine.

Pour notre commune, à l'heure actuelle, envisager des efforts de mutualisation au niveau des services administratif et technique, ne semble pas très réaliste.

Aujourd'hui, notre conseil municipal ne s'est pas penché sur la question de la création de commune nouvelle et nos voisins les plus proches ne nous ont pas contactés dans l'objectif de mener une réflexion allant dans ce sens.

**Pour ma part, je ne retiens à l'heure actuelle aucun intérêt à demander la fusion de Notre Dame de Mésage avec une commune voisine. Dans le cas où le préfet en exprimerait la demande, je consulterai alors l'avis de tous les Mésageoises et Mésageois.**

Bien à vous,

**Tonino TOIA**



## BUDGET COMMUNAL 2015

En cette année de transition du transfert à la Métropole du budget de l'eau et l'assainissement, nous avons voté le seul budget général.

La masse financière : le fonctionnement de 819 760 € et l'investissement de 1 554 930 € sont les résultats de nos efforts de thésaurisation sur plusieurs années afin de réaliser les travaux de rénovation du bâtiment du Moulin.

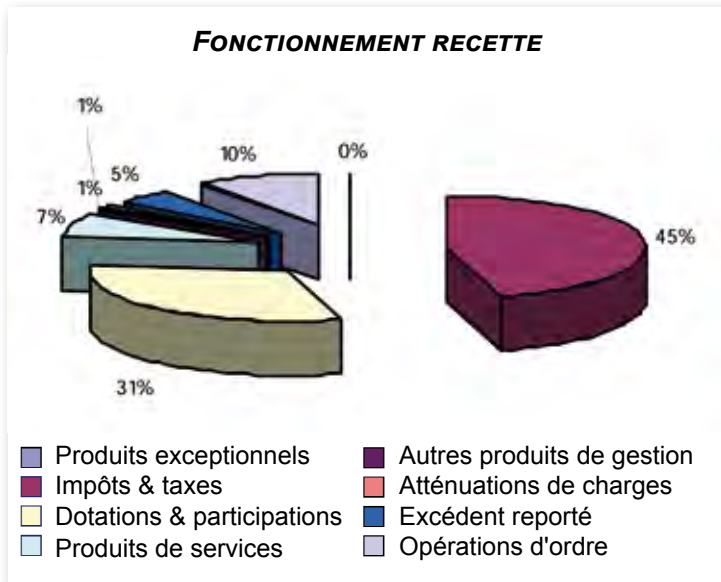
### ■ FONCTIONNEMENT :

#### • LES RECETTES

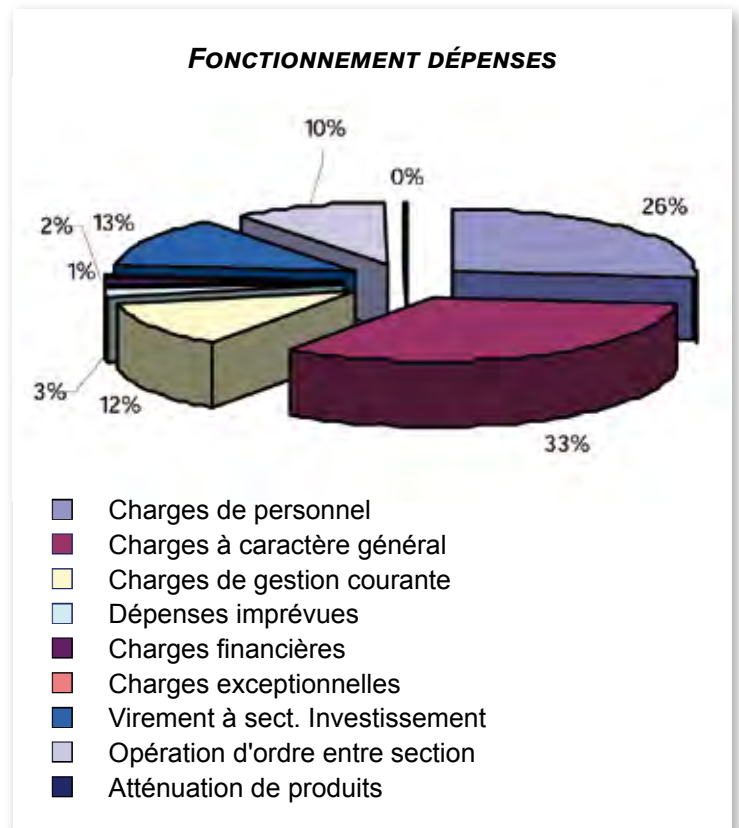
Malgré une baisse cumulative d'environ 18000 € des dotations de l'État, les recettes de fonctionnement augmentent cette année.

Nous cumulons une hausse des produits impôts et taxes par l'effet de la revalorisation des bases, malgré des taux d'imposition inchangés depuis plus de 6 années consécutives et le remboursement exceptionnel de 80 000 € qui avaient été transférés vers le budget de l'eau lors des travaux d'eau et d'assainissement de la Commanderie ( en attente de reversement de la Métropole).

Nous devons être vigilants sur les années à venir, car nous risquons d'avoir à constater une diminution de nos recettes, ce qui limitera de façon mécanique notre champ d'action.



#### • LES DÉPENSES



L'état de la dette sur le budget à la fin de cette année est limité : 2 emprunts, dont un va s'éteindre en octobre 2016, il ne restera que celui concernant les travaux de voirie et d'eaux pluviales de la Commanderie. Nous remboursons 12 334 € en intérêts et 25 303 € en capital, soit un encours de la dette de 258 € / habitant.

Nous avons un maintien de la structure des dépenses par rapport à l'année précédente. Les charges de personnel et d'intervenants extérieurs sont, par rapport aux nouveaux rythmes scolaires, en augmentation.

	Taux 14	Variation du taux	Taux 15
Taxe d'habitation	7.30 %	0 %	7,30%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15.50 %	0 %	15,50%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46.55 %	0 %	46,55%

### ■ INVESTISSEMENT :

#### • LES RECETTES

- > 220 000 € virement de la section de fonctionnement représentant notre épargne ;
- > 893 949 € d'excédent d'investissement reporté ;
- > 82 330 € de subvention.

### INVESTISSEMENT RECETTES



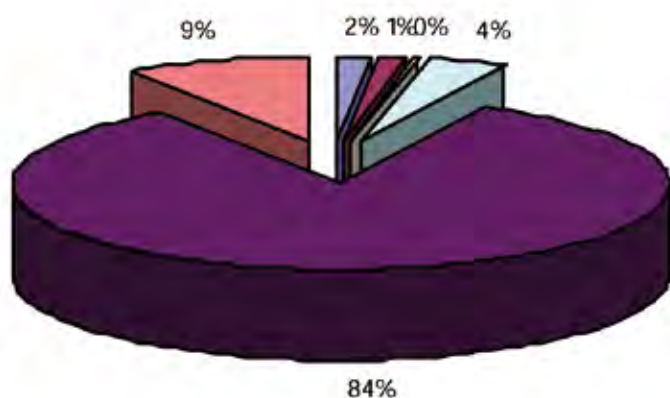
- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre
- Dotations fonds divers réserves
- Subvention d'investissement

### • LES DÉPENSES

Les frais engagés :

Rénovation du bâtiment du Moulin pour 786 723 €, mise aux normes de l'éclairage public 48 000 € (suppression des lampes à vapeur de mercure), provisions pour travaux de bâtiment pour 241 000 €, équipements divers 7353 € (auto laveuse, ordinateurs, jeu, tables) et autres travaux pour 200 000 €.

### INVESTISSEMENT DÉPENSES



- Remboursements d'emprunts
- Dettes envers groupement
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Opérations d'ordre

Nous poursuivons nos efforts d'équipements, d'entretien de la commune et d'actions en faveur des enfants et du troisième âge, grâce à une gestion raisonnée de nos dépenses.

## LE CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

La compétence de la Petite Enfance était assurée jusqu'en 2014 par la Communauté de Communes du Sud Grenoblois. Au 1er janvier 2015, notre commune a dû intégrer La Métro. Celle-ci n'a pas voulu reprendre la compétence de la Petite Enfance. Pour pouvoir gérer cette compétence, un syndicat s'est créé, sous l'impulsion de la commune de Jarrie, c'est le Syndicat Intercommunal à la Carte du collège de Jarrie et du Contrat Enfance (SICCE).

Le conseil municipal de Notre Dame de Mésage, lors de sa séance du 5 juin dernier, a reçu des représentants des parents d'enfants mésageois, ainsi que des représentantes des assistantes maternelles qui travaillent sur notre commune. Ceux-ci ont expliqué au Conseil Municipal l'importance de l'adhésion de notre commune au SICCE.

Après cet échange, le Conseil Municipal a voté l'adhésion de notre commune à ce syndicat.

Grâce à cette adhésion, plusieurs actions envers la Petite Enfance vont pouvoir se mettre en place sur notre commune :

- Tout d'abord, les petits mésageois pourront désormais prétendre à **s'inscrire à la crèche des P'tits drôles** du Péage de Vizille.
- D'autre part, les parents d'enfants en bas âge pourront **bénéficier des conseils du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de Vizille** où ils trouveront, entre autres, des informations sur les assistantes maternelles de notre commune, ou même des conseils pour établir le contrat de travail et les fiches de paie de leur nounou.
- Et enfin, pour les assistantes maternelles qui travaillent sur notre commune, le RAM est aussi un centre de ressources intéressant. En effet, outre le fait de pouvoir se déplacer avec les enfants qu'elles gardent pour les faire bénéficier des animations organisées pour les enfants, le RAM est un précieux outil de conseil également. D'une part, **elles pourront figurer sur la liste des assistantes maternelles qui est diffusée auprès des parents recherchant une nounou**, et d'autre part, elles pourront, elles aussi, **obtenir des conseils concernant leur contrat de travail, leur fiche de paie et leurs congés.**

Et bien sûr, **échanger aussi sur leur métier et leurs questionnements avec les professionnelles** de la petite enfance présentes au RAM.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée cette année encore en présence du G.R.L.D. (Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné) qui, après la lecture du discours commémoratif par Madame la première adjointe et la minute de silence, a salué la mémoire des mésageois anciens combattants, mais également celle de tous ceux qui ont permis l'issue de ce conflit.

Cette association, forte d'une trentaine d'adhérents, regroupe des passionnés qui possèdent leur propre matériel U.S militaire d'époque (uniformes, véhicules...). Son but est de commémorer la libération de notre région. **Nous les remercions chaleureusement de leur présence.**

## POUR TOUTE INFORMATION :

Mél. : [bernard.g38@orange.fr](mailto:bernard.g38@orange.fr)



## NOTRE DAME DE MÉSAGE, LE PAYS OÙ IL FAIT BON VIVRE

**Avec le retour du printemps, les travaux dans le jardin et autour de la maison reprennent.**

Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que pour vos travaux de bricolage et de jardinage, les appareils bruyants **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h

*Arrêté préfectoral du 31 juillet 1997*

Concernant les chantiers de travaux publics ou privés, toute personne utilisant des outils qui peuvent gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h du matin, et toute la journée des dimanches et jours fériés (sauf intervention d'urgence).**

**Alors, pour que notre voisin respecte notre tranquillité, soyons soucieux de la sienne et respectons la loi.**

## TRÉSORERIE DE VIZILLE Nouveaux Horaires

La Trésorerie de Vizille change d'horaires à partir du 1er juillet.

Désormais,  
l'accueil du public se fera :

- Tous les matins  
du lundi au vendredi  
de 8:45 à 12:00
- Fermé les après midis

## TRÉSORERIE DE VIZILLE

1 square Alfred Poncet  
BP1798  
38220 Vizille

Tel : 04 76 68 47 41  
Fax : 04 76 78 30 37





---

## BÂTIMENT DU MOULIN

**Les travaux au bâtiment du Moulin avancent. Lors de la parution du dernier bulletin, le désamiantage du bâtiment était en cours. Depuis, plusieurs phases se sont succédées :**

Tout d'abord, le bâtiment a été complètement démonté. L'intérieur (cloisons, sols, électricité etc...) et l'extérieur (toiture, murs d'enceinte etc...) ont complètement été enlevés pour ne garder que sa structure en bois. Ensuite, tous les réseaux ont été enfouis (eau, électricité, assainissement et téléphonie). La couverture du toit a été complètement refaite.

Le pare-pluie a été posé, l'isolation des murs intérieurs réalisée.

Les cloisons intérieures sont montées.

A l'extérieur, la pose des panneaux constituant la finition des façades est en cours.

**A terme, ce bâtiment sera constitué d'une grande salle polyvalente, d'une cuisine, de deux salles de réunions pour les associations, et de locaux techniques pour la commune.**

**Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement des travaux dans le bulletin d'automne.**







## LE SPECTACLE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Mercredi 24 juin, dans la matinée, a eu lieu le spectacle de fin d'année des élèves de l'école primaire.

Tour à tour chaque classe a chanté deux chansons sur le thème du voyage. Puis, tous les élèves des trois classes ont formé une batucada (orchestre de percussions brésiliennes), conduits par Frédéric, l'intervenant musical. Le pot de l'amitié a été offert aux parents venus nombreux et à leurs enfants, fiers de partager avec eux le fruit de leur travail.

Merci aux maîtresses et à Frédéric pour ce beau travail !

Les parents très attentifs



La classe des CE1 - CE2



La classe des CM1 - CM2



La classe des CP - CE1



Tour à tour chaque classe a chanté deux chansons sur le thème du voyage



---

## UN GOÛTER POUR CLORE LA SAISON DES TAP !

Tous les enfants ayant participé aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ainsi que leurs parents, ont été invités à partager un goûter dans la cour de l'école, afin de clore l'année. L'atelier de confection de marionnettes en a profité pour présenter ses réalisations.







## UNE EXPOSITION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Le vendredi 26 juin, les élèves des deux classes de l'école maternelle avaient invité les parents, venus en nombre, à admirer l'exposition qu'ils avaient préparée. Depuis septembre, les élèves ont travaillé sur la fabrication d'un livre.

Ils ont reçu une illustratrice qui leur a expliqué toutes les étapes de l'élaboration d'une histoire. Les élèves ont inventé une histoire (une par classe) à leur tour et l'ont illustrée avec leurs propres dessins et peintures qu'ils ont exécutés en classe. Ensuite, un éditeur est venu leur expliquer comment se déroulait la fabrication d'un livre. Les deux histoires ont été éditées par ce même éditeur et chaque enfant a reçu un exemplaire du livre.

Les enfants ont été enchantés de cette aventure et les parents ont été impressionnés par le travail que leurs enfants avaient fait. Et tous ont été heureux de repartir chez eux avec un vrai livre !

Merci aux maîtresses d'avoir mené ce projet très enrichissant pour les enfants, au Sou des écoles et aux mairies de Saint Pierre et de Notre Dame pour leur soutien financier.



Les dessins des élèves de moyenne et grande sections



Dans la classe des petite et moyenne sections



La maîtresse présentant un des livres écrit par les enfants



La maîtresse, Aline Gauthier, accueillant les parents à l'exposition



Les dessins des élèves de petite et moyenne sections



## SOIRÉE FESTIVE

La soirée festive du vendredi 12 juin a été un franc succès, malgré la pluie !

Axel le magicien a enchanté les enfants et les adultes par ses tours de magie, devant une salle comble. L'équipe du tout nouveau Comité des Fêtes s'était démenée pour proposer de bons gâteaux faits maison. La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur !

La projection en plein air du film Rio 2 n'ayant pas pu avoir lieu à cause de la pluie, elle sera reportée à la rentrée. Nous vous tiendrons informés de la date exacte dans ces lignes.



## INSCRIPTION A LA NEWSLETTER !

Afin de vous informer au mieux de tout ce qui se passe sur votre commune, la mairie met en place l'envoi d'une newsletter mensuelle directement sur votre boîte mail. Vous y retrouverez toutes les informations concernant la commune :

- les manifestations culturelles, sportives et associatives
- les informations concernant l'école
- les informations concernant vos démarches administratives
- l'avancement des travaux effectués par les différentes commissions et groupes de travail de la municipalité
- les dates des conseils municipaux ainsi que leur ordre du jour
- les cérémonies et commémorations
- et toutes les autres informations concernant la vie de la commune

La circulation de l'information nous tient à cœur alors aidez-nous à vous la faire parvenir plus régulièrement et plus rapidement ! Si vous souhaitez recevoir la newsletter, vous pouvez adresser un mail comportant vos coordonnées à l'adresse suivante :

[newsletterndm@outlook.fr](mailto:newsletterndm@outlook.fr)

appeler la mairie au 04 76 68 07 33,

ou remplir ce coupon et le déposer à la mairie :

**JE SOUHAITE RECEVOIR  
LA NEWSLETTER DE  
NOTRE DAME DE MÉSAGE  
DANS MA BOÎTE MAIL !**

NOM .....

PRENOM .....

TEL

EMAIL .....

@ ..... • .....

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de la newsletter de la commune. La destinataire des données est la mairie de Notre Dame de Mésage. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »



## COMMISSION URBANISME : PPRT 2 (Plan de Préventions des Risques Technologiques)

Ca y est pourrait-on dire, le « PPRT 2 » ou plutôt la révision du plan de prévention des risques technologiques pour les établissements ARKEMA et AREVA-CEZUS est approuvée (arrêté préfectoral du 22 mai 2015). Son contenu se substitue à celui de la version approuvée le 20 décembre 2010 (soit 5 ans de contraintes urbanistiques pour notre commune...).

Désormais, ce plan révisé, valant servitude d'utilité publique, sera substitué à la version initiale en annexe des documents d'urbanisme sur notre commune.

Notre Dame de Mésage n'est quasiment plus impactée sauf pour une petite partie de son territoire qui reste soumis aux risques technologiques de niveau « **Moyen +** » qui était auparavant « **Fort +** », au niveau du « Pont de Champ » dit « La Madeleine ».

**Un exemplaire de ce plan approuvé, les plans annexés et le rapport du commissaire enquêteur sont à disposition du public à la préfecture de l'Isère ainsi qu'en mairie de Notre Dame de Mésage.**

## COMMISSION URBANISME : Instruction des autorisations du droit des sols à compter du 1er juillet 2015

En application des dispositions du code de l'urbanisme, la commune avait confié, par convention (nommée ATESAT), l'instruction des demandes d'autorisations et l'élaboration des actes relatifs à l'occupation des sols, à l'antenne territoriale de la direction départementale des territoires (DDT) de l'Etat, au centre d'instruction ADS de Vizille. A compter du 1er juillet 2015, la DDT cessera d'instruire les demandes d'autorisations de construire pour le compte de la commune. Or, si la Métropole est compétente en matière de PLU, la délivrance des autorisations d'urbanisme demeure de compétence communale.

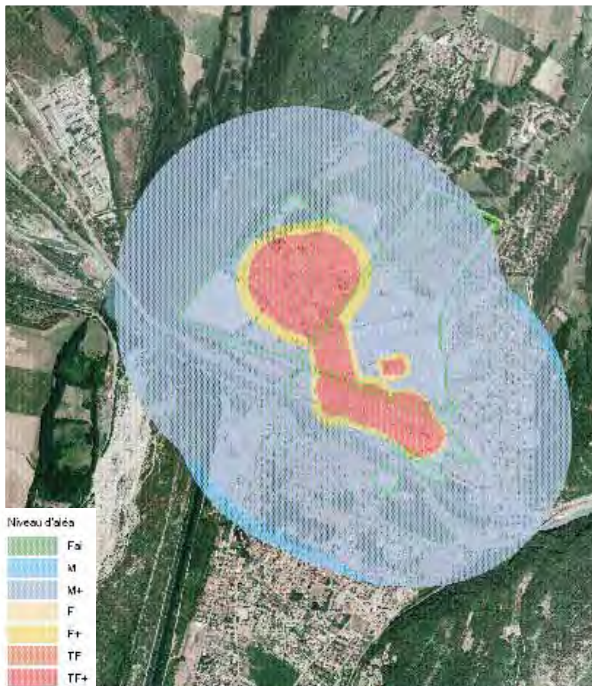
**La Métropole propose de créer un service métropolitain chargé d'apporter aux communes qui le souhaitent des prestations d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, et/ou d'expertise dans le traitement des dossiers complexes**, service appuyé sur les moyens propres de la métropole et sur les compétences pouvant être mises à disposition de la métropole par les communes volontaires disposant des moyens nécessaires.

**La commune de Notre Dame de Mésage fait le choix de recourir à la plateforme de service de la métropole en cours de constitution pour les prestations d'instruction concernant :**

- Les permis d'aménager ;
- Les permis de construire et permis valant division ;
- Les certificats d'urbanismes (CUB)  
article L 410-1 b du code de l'urbanisme.

**Dans tous les cas, la réception des demandes, l'émission des éventuelles demandes de pièces complémentaires ou prolongations de délais, et la signature des actes (compétence non transférée) seront effectués par la commune de Notre Dame de Mésage.** Les pétitionnaires ont vocation à être accueillis à la mairie de leur commune. Sur demande des communes, en cas de difficulté, les pétitionnaires pourront être accueillis dans les sites de prestation métropolitains, ou à la direction de la planification et de l'urbanisme de la métropole. A cet effet, une convention de prestation de services est proposée pour permettre à la commune de recourir à ce dispositif métropolitain, étant précisé que la commune a la faculté de bénéficier de tout ou partie des prestations proposées.

**Lors de sa dernière réunion, après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé de recourir au service métropolitain et a approuvé la convention de prestation de services correspondante.**



### CARTE D'ALÉA DES EFFETS TOXIQUES

PPRT de Jarrie, Champagnier, Varcès Allières et Risset, Champ sur Drac, Notre Dame de Mésage, Montchaboud (ARKEMA, CEZUS).

Sources : ING-Paris / DREAL Rhône-Alpes





# Vie Associative et Culturelle

## CLUB DE L'AGE HEUREUX

Nous terminons notre saison par le voyage de Saint Pierre la Mer. Quelques jours de détente avec beaucoup de soleil et de chaleur.

Un groupe très attentif aux explications de nos guides, notamment à l'Abbaye de FONTFROIDE. Nous avons pu profiter de beaux paysages et de beaux vignobles avec bien sûr la dégustation de banyuls.

**Rendez-vous pris pour la rentrée le 7 septembre 2015 !  
Bonnes Vacances à tous !**



## GROSSE REUSSITE DE LA JOURNEE NATIONALE DES U8 ET U9

**Sous un large soleil près de 400 joueurs se sont défiés sur le stade de Notre Dame de Mésage.**

En effet l'ASNDM a été choisie par le district de l'Isère de football pour organiser ce tournoi national. 54 équipes ont donc représenté 17 clubs de la région grenobloise. Ces équipes de 7 joueurs se sont affrontées sur les 8 minis-terrains mis à disposition pendant plusieurs matches d'une dizaine de minutes.

**A noter à la grande joie des enfants, un laser Game évolution avait lieu sous un chapiteau gonflable. Un goûter et la remise des récompenses concluent cette belle journée.**

**Les spectateurs, nombreux, pendant les matches.**







# Vie Associative et Culturelle

## Les équipes à la fin des rencontres.



## Les équipes avant les récompenses.



### Le lendemain avait lieu, aux vestiaires du stade, l'assemblée générale de l'ASNDM.

En présence de nombreux joueurs ainsi que des parents, le Président Renaud Larteau présenta le bilan moral du club qui fut, tout au long de l'année, excellent. Le bilan sportif en particulier pour nos jeunes lui aussi fut bon. Et le Président en profita pour remercier les éducateurs qui firent un excellent travail : Pascal Poulain, Pascal Massera, René Gallego, Sébastien Beuil, Kelly Altmann, et Florent Coelho, ainsi que certains parents qui dépannèrent. Le bilan financier, en bonne santé, fut présenté par le trésorier Louis Marie Chero.

### En outre, un nouveau bureau fut réélu, sans grands changements :

Président : Renaud Larteau

Trésorier : Louis Marie Chero

Secrétaire et adjoint : Robert et William Mollon

Membres :

Florent Coelho, René Gallégo, Sébastien Beuil, Pascal Poulain, Pascal Massera, Mathilde Rival, Arnaud Mollon.

## TENNIS CLUB MÉSAGEOIS Vacances d'été

Le Tennis Club Mésageois propose aux enfants de 5 à 13 ans (licenciés ou non) un stage multisports pendant les vacances d'été.

### ■ DATES

Du lundi 6 Juillet au vendredi 10 Juillet 2015

### ■ LIEU

Club de Tennis de Notre Dame de Mésage

### ■ FORMULES

Journée :

de 10h00 à 16h30 avec pause pique nique à 12h00 (fourni par les parents)

Après-Midi :

de 13h30 à 16h30.

### ■ TARIFS

Journée : 15 € / jour

Après-Midi : 10 € / jour

\* Pour les enfants non licenciés :  
assurance obligatoire (présentation d'une attestation de votre assurance)  
ou rajouter 10 € au total de la semaine pour payer la licence FFT.

### ■ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

au Club House

ou Christophe Perret : 06 51 98 08 86

## AGIL continue !

Suite à la démission du bureau de l'association AGIL, l'appel avait été lancé pour trouver repreneurs. **Trois personnes se sont portées volontaires, nous les en remercions !**

AGIL pourra donc continuer à proposer des cours de gym fitness, de yoga, d'art floral et même de zumba pour les enfants ! N'hésitez donc pas à profiter de cette opportunité qui s'offre à vous sur la commune.

**Ci après, le programme pour la rentrée 2015**



## ACTIVITES AGIL 2015 / 2016

### ■ GYM FITNESS

Avec Pascale Lisi (06 95 51 29 01)  
Salle d'évolution de Notre Dame de Mésage  
Reprise des cours le lundi 14 septembre 2015

- **Lundi de 18h à 19h : GYM CARDIO**  
step, cardio, kick boxing, aerobic, urban training...
- **Lundi de 19h à 20h :  
RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
abdos-fessiers, cuisses, bras, abducteurs...
- **Mercredi de 18h00 à 19h00 : MIX FITNESS**  
mix de cardio, fitness et renforcement musculaire
- **Mercredi de 19h00 à 20h00 : STEP**  
cours de step évolutif et physique

*Attention, les cours seront maintenus  
seulement sous réserve d'un minimum  
de 13 personnes par cours.*

### ■ ZUMBA POUR ENFANT

Avec Pascale Lisi (06 95 51 29 01)  
Salle d'évolution de Notre Dame de Mésage  
Reprise des cours le mercredi 16 septembre 2015

- **Mercredi de 17h00 à 18h00**  
cours de Zumba pour les enfants de 6 à 12 ans

*Attention, le cours sera maintenu sous réserve  
d'un minimum de 13 enfants inscrits.*

### ■ YOGA

Avec Mauricette Chave (06 12 36 49 23)  
Salle d'évolution de Notre Dame de Mésage  
Reprise des cours le jeudi 17 septembre 2015

- **Jeudi de 18h30 à 20h**

*Si le nombre d'inscrits le permet (14 personnes par  
cours) un deuxième cours pourrait être envisagé  
et les horaires seraient les suivants :  
17h30 à 18h45 et 19h à 20h15*

### ■ ART FLORAL

Avec Sonia Barillot (06 50 09 38 75)  
Salle polyvalente de Notre Dame de Mésage  
Reprise le jeudi 24 septembre 2015

- **1 fois par mois le jeudi de 18h00 à 20h30**  
atelier créatif de composition florale et décorative :  
les participants repartent avec leur création.

### ■ INSCRIPTIONS

1. Dès le mois de juin par courrier adressé à :  
AGIL - Mairie de Notre Dame de Mésage  
Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage
2. A la salle polyvalente de Notre Dame de Mésage  
le mardi 8 septembre de 18H à 19h30
3. Au premier cours

Documents à apporter :

- Coordonnées (nom / prénom / adresse / tél. / mail.) ;
- Règlement ;
- Certificat médical ;
- si pas d'adresse mail :  
2 enveloppes timbrées à vos noms et adresses

### ■ TARIFS

#### • TARIFS ANNUELS GYM FITNESS / ZUMBA

Pour 1h :	110 € ou 120 € extérieurs
Pour 2h :	180 € ou 190 € extérieurs
Pour 3h :	250 € ou 260 € extérieurs
Pour 4h :	310 € ou 320 € extérieurs

Dont licence :	adulte	20,20 €
	moins de 18 ans	12,30 €

#### • TARIF ANNUEL YOGA

190 € ou 200 € extérieurs, dont licence 25 €.

### > RÉDUCTIONS

1h de yoga + 1h de gym à 280 € ou 300 € extérieurs

*Si maman fait de la gym et son enfant fait de la  
zumba, une réduction de 20 € sur l'adhésion  
totale sera appliquée.*

#### • TARIF ART FLORAL

Adhésion AGIL : 10 € pour l'année  
+ 35 € / cours pour les fleurs et matériel

*Les participants repartent avec leur composition*

### ■ RENSEIGNEMENTS

Tél : **06 95 51 29 01**  
Mél : **associationagil@yahoo.fr**  
Web : **http://associationagil.unblog.fr**





## DEMISSION DU SOU DES ECOLES

Après plusieurs années de bons et loyaux services, les membres actuels du Sou des écoles s'épuisent et sont démissionnaires en cette fin d'année scolaire.

Nous lançons ici un appel à volontaires pour une relève à la rentrée. Sans successeurs le SOU n'existera plus...

Pour rappel, le SOU est une association loi 1901 qui participe aux financements d'activités culturelles, de projets, de sorties scolaires, d'achat de matériel, pour les enfants scolarisés au village.

Cette année, les maternelles ont assisté à un spectacle de la compagnie Les 3 Chardons pour Noël, et sont allés à la réserve du Luitel pendant toute une journée pour découvrir la faune et la flore, accompagnés par deux guides de l'ONF.

Du côté de l'école primaire, le Sou a, entre autres, permis de payer intégralement l'intervenant musical. Les enfants ont ainsi pu, tous les vendredis, appréhender la musique brésilienne en formant une batucada. Ils ont pu aussi aller au Musée de l'Ancien Evêché, à Grenoble, pour découvrir la vie de la montagne autrefois.

Toutes ces activités sont autant de découvertes sur le monde, bénéfiques aux enfants de la commune ! Il nous paraît très important que la jeune génération puisse bénéficier de tout ce genre d'opportunités. C'est une ouverture sur le monde et une ouverture d'esprit supplémentaires que nous pouvons leur apporter.

Alors, que vous soyez parents, grands-parents, amis ou simplement citoyens et que vous souhaitez donner un peu de votre temps pour les enfants,

- merci de nous écrire à : [soudesecolesnd@gmail.com](mailto:soudesecolesnd@gmail.com)
- ou contactez-nous au : 06 34 01 28 26

Nous espérons que le Sou des écoles continuera d'exister grâce à de nouvelles bonnes volontés.



L'ÉQUIPE  
DU SOU  
DES ÉCOLES



## COMITÉ DES FETES

Le Comité des Fêtes organise au mois de septembre une journée de fête avec un grand concours de Molky ouvert à tous.

Le molky est un jeu d'adresse finlandais se rapprochant de notre pétanque. Il s'agit de marquer exactement 50 points en renversant des quilles de bois, numérotées de 1 à 12 par un lancer d'un bâton de bois, appelé molky.

La date n'étant pas encore arrêtée, le Comité des Fêtes vous informera du programme et des modalités en distribuant des "flyers" dans vos boîtes aux lettres, à la rentrée.







## Le Compostage

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, acariens, vers, ...) en présence d'eau et d'air.

Au bout de plusieurs mois, on obtient un produit organique comparable à du terreau de bonne qualité, utile pour le jardinage, appelé compost.

### Le compostage permet ainsi :

- de fabriquer et utiliser un compost qui offre aux cultures (jardinières, potager, plates-bandes, ...) un sol meuble, enrichi, fertile et plus vivant
- d'économiser l'achat de terreau
- d'accomplir un geste éco-citoyen en participant à la réduction des quantités de déchets produits (30% des déchets du bac gris peuvent être compostés)

CARTONS

FUMIER

DÉCHETS ALIMENTAIRES

MATÉRIEAUX SECS

DÉCHETS VERTS



Retrouvez le *Guide du Compostage* et la fiche résumée précisant les recettes d'un bon compost : les « ingrédients », les trucs et astuces, avec ou sans composteur sur :

[www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)





# Grenoble-Alpes Métropole : LA METRO

## À NOTER :

■ L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a sélectionné le projet de promotion de la filière Bio-déchet de la Métro comme «opération exemplaire dans le cadre du Plan National de Soutien au Compostage Domestique».

## ■ LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE INDIVIDUEL... OU COLLECTIF !

Que vous habitiez dans une maison individuelle avec jardin ou dans un immeuble... Le compostage, c'est possible !

- En immeuble, résidence et autre copropriété, il est en effet possible de mettre en place des composteurs dans un espace partagé de tous.
- C'est également possible et faisable dans une école. Certains établissements scolaires (élémentaire, collège ou lycée) compostent leurs déchets de cantine, en associant les élèves dans le cadre d'un projet pédagogique.

Il existe déjà plusieurs dizaines de sites de compostage partagé ou installés au sein d'établissements sur toute l'agglomération.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le N° vert de la Métro au 0 800 500 027 (appel gratuit d'un poste fixe).

## ■ COMMENT ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR ?

Pour acheter un bac de collecte et/ou un composteur auprès de la Métro :

1/ **Contactez le n° vert 0 800 500 027** pour commander le modèle dont vous avez besoin,

2/ Retirez le (ou les) bac(s) commandé(s) aux services techniques de la Métro **294 rue François Peyron à Ville**, aux jours et heures de permanence :

- **Mercredi après-midi :** de 13h30 à 16h30
- **Vendredi matin :** de 7h à 12h

2 types de composteurs sont en vente : en bois et en plastique.

Composteurs : Tarifs 2014 (en euros TTC)

Volume	Bois	Plastique
400 L	30,40 €	23,53 €
600 L	34,32 €	31,67 €
1000 L	49,85 €	45,74 €

## ATELIERS DE FORMATION AU COMPOSTAGE

La Métropole propose des ateliers de formation gratuits au compostage. L'atelier compostage est un temps d'échange sur les bonnes pratiques de gestion des biodéchets et déchets verts à domicile.

L'objectif de l'atelier est de faire découvrir aux participants les règles de base avec lesquelles ils évolueront dans leurs pratiques de manière à produire année après année un compost de qualité utilisable pour leurs plantes d'intérieur tout comme au jardin.

A l'issue de l'atelier, les participants connaîtront :

- Les règles de base pour faire un bon compost,
- L'utilisation du compost,
- Des trucs et astuces de base pour gérer son jardin sans produire de déchets.

■ **DURÉE :** 1h30

■ **RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :**

Trièves Compostage et Environnement

Tél : 04 76 34 74 85



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

## POUR TOUTES VOS QUESTIONS :

- Le n° vert de la Métro est à votre disposition : 08 00 50 00 27
- Contacter la Métro via le formulaire de contact disponible sur internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)





# Informations Diverses

## NAISSANCE

Bienvenue dans notre commune à :

- **Elisa BEUIL** née le 17 Mai 2015  
Fille de Magalie MILET et Sébastien BEUIL,  
domiciliés 252, rue de La Touche.

## MARIAGES

Sincères félicitations à :

- **Sébastien BARD et Céline LE ROY**  
mariés le 6 Juin 2015,  
domiciliés 178, rue du Moulin
- **Jean-Yves PIERSON et Marie-Line MASTRORILLO**  
mariés le 13 Juin 2015,  
domiciliés 95, chemin du Piallon

## L'ÉTÉ ARRIVE... PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous faire inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule :

- Tél : 04 76 68 07 33
- Mél : [mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)

Pensez à boire beaucoup d'eau, à ne pas sortir aux heures les plus chaudes, maintenir votre habitation à l'abri de la chaleur.

## AIDE AUTO 38

Pour soutenir l'emploi, donnez votre vieille voiture à **Aide Auto 38**. Cette association permet aux personnes à faibles ressources de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation professionnelle.

**Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt.**  
**Aide Auto 38 récupère également les épaves.**

### ■ RENSEIGNEMENTS :

- Tél : 06 48 72 86 96
- Mél : [jedonne@aide-auto.com](mailto:jedonne@aide-auto.com)
- Web : [www.aide-auto.com](http://www.aide-auto.com)

JE  
DONNE



ma  
vieille  
voiture

JE  
REDUIS



mes  
impôts\*

\* Jusqu'à 70% de la valeur du don.

## JE SOUTIENS L'EMPLOI



[jedonne@aide-auto.com](mailto:jedonne@aide-auto.com)

... tout sur  
**aide-auto.com**

Location sociale de véhicules pour  
l'insertion professionnelle

## RECUPERATION D'ESSAIMS

Vous pouvez être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans un arbre, etc...  
Vous pouvez alors contacter l'Abeille Dauphinoise et plus particulièrement René, pour venir vous aider.

### ■ RENSEIGNEMENTS :

M. René SAINT-PIERRE : 06 12 86 12 48





## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



### Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie :



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

#### DEMANDEUR

NOM (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

QUALITÉ :  Particulier  Commerçant

ADRESSE (N° - Voie - Lieu-dit, ...)

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

#### PÉRIODE D'ABSENCE

Du : \_\_\_\_\_ Au : \_\_\_\_\_

#### TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE

Maison  Appartement  Commerce

Etage : \_\_\_\_\_ N° de Porte : \_\_\_\_\_ Digicode : \_\_\_\_\_

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON  
Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

#### PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Lieu de vacances : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Etes-vous joignable pendant votre absence ?  
OUI/NON

Si oui, à quelle adresse ? \_\_\_\_\_

Possède-t-elle les clés : OUI / NON Courriel : \_\_\_\_\_

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.  
Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date : \_\_\_\_\_ Signature du demandeur : \_\_\_\_\_





## PETITES ANNONCES

Je suis élève en 1 ère S au lycée de Vizille, j'ai 17 ans et je vous propose mes services pour tondre votre pelouse, entretenir votre extérieur, lavage voiture, ranger votre bois.....

J'habite Notre Dame de Mésage.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.

Thibaud : 06 95 42 49 41

## CHATS PERDUS

Mme Fournier (route du Champ du Roule) a perdu son chat. C'est un sacré de Birmanie Beige, tigré au visage, avec des yeux bleus. Il a 1 an et s'appelle Jessy.

> Si vous le voyez, merci d'appeler sa maîtresse au 06 76 33 09 33.

Mme Carcelen a perdu son chat. C'est un européen, tacheté foncé « écailles de tortue » avec des yeux vert-jaune. Il a 19 ans.

> Si vous le voyez, merci d'appeler sa maîtresse au 04 76 78 85 13

## OBJETS TROUVÉS

- Une paire de lunette noire avec rayures grises trouvées à l'école.
- Deux jeux de clés de voiture trouvés au Chateau (à deux dates différentes).
- Peluche enfant, tigre multicolore, trouvé sur la place de la mairie (à côté des boîtes aux lettres).
- Elastique noir pour cheveux avec « médillon couleur or » trouvé à l'école.

**TOUS CES OBJETS SONT DISPONIBLES EN MAIRIE !**

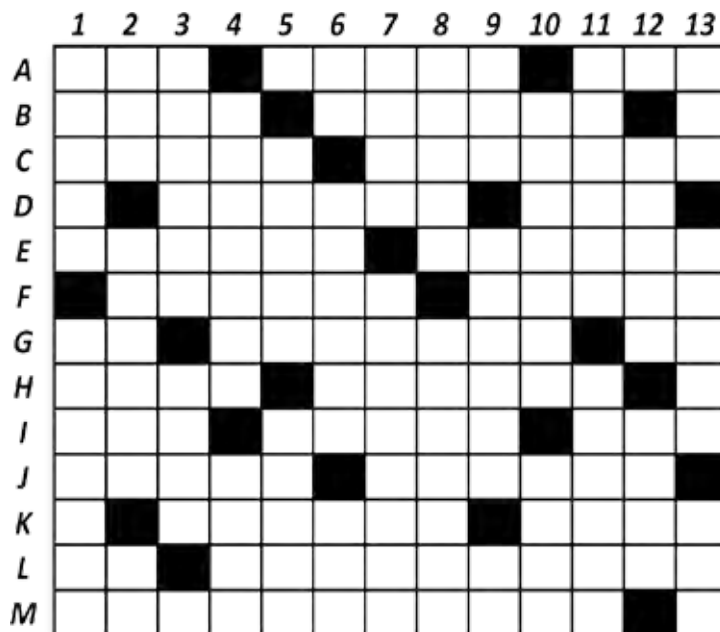
## LES MOTS CROISES de Loulou

### HORIZONTALEMENT

- A/** Symbole de dureté. Intensifie. Cloison.
- B/** Fille de Castille. Nommerai.
- C/** Il brille d'un faux éclat. Singées.
- D/** Gouvernante de Madrid. Théâtre cher à Jean Vilar.
- E/** Remet en position de tir. Relatif à la colonne vertébrale.
- F/** Roche de cristaux de mica. Rayera.
- G/** Pour un docteur. Pays balte. Connu.
- H/** Tissu. Récupère de pois.
- I/** Baudet. Lieu de travail. «en désordre» plus que bis.
- J/** Fibre du fromager. Tente.
- K/** Se détende «s». Prépara le voilier.
- L/** Champion. Sont loin d'être secondaires.
- M/** Plaines et monts. Certaine.

### VERTICALEMENT

- 1/** Tube prolongateur. Embarcation nordique.
- 2/** Du verbe avoir. Détacher de l'épi. Réfléchi.
- 3/** Célèbre boxeur français. Le grand père.
- 4/** Bien fumées. Ecoute.
- 5/** Planche de graines. Edit du tsar.
- 6/** Démonstratif. Mouvements. La radio de papa.
- 7/** Genre de recouvrement pour tôles ou plancher. Groupe organisé.
- 8/** Fait des vers. C'est absurde.
- 9/** Ville de Suisse. Prends l'eau. Pronom familier.
- 10/** Ranimes le feu. Opérer.
- 11/** Possessif. Laminée.
- 12/** En désordre. Authentique.
- 13/** Petits débits. Pierre plate. Ferment.



## SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT





# Informations Pratiques

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Téléphone 04 76 68 07 33  
 Fax 04 76 78 32 18  
 Site internet [www.notredamedemesage.com](http://www.notredamedemesage.com)  
 Email [mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)  
 Ouverture au Public  
 Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30  
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle 04 76 08 31 02  
 Ecole Primaire 04 76 68 12 85

**SAMU et Centre Anti-Poison**  
 (en cas d'urgence) 15  
**Gendarmerie** 17  
**Pompiers** 18  
**Urgences Médicales** 08 10 15 33 33  
**Urgences depuis un Portable** 112  
**Maison Médicale de Garde de Vizille** 15

## PERMANENCES ARCHITECTURALES

le mercredi en Mairie :

- 1 Juillet à Saint Barthélémy de Séchillienne
- 9 Septembre à Saint Pierre de Mésage
- 8 Octobre à Séchillienne
- 4 Novembre à Montchaboud

Merci de prendre rendez-vous avec **Fanny Charron**  
Service Urbanisme, Grenoble-Alpes Métropole :

Tél. 04 76 59 28 50  
 Mél. [fanny.charron@lametro.fr](mailto:fanny.charron@lametro.fr)

## PHARMACIES DE GARDE

N° National 3915 (0,15 € /minute) ou [www.3915.fr](http://www.3915.fr)

21/06/15	SCHMITT & BABLET	Vizille
28/06/15	BOUTILLON	Tavernolles
05/07/15	BONNET	Jarrie
12/07/15	ORSET	Vizille
14/07/15	BONNET	Jarrie
19/07/15	ROMERO	Vaulnaveys le Haut
25/07/15	ESPIE	Champ/Drac
02/08/15	MABBOUX	Vizille
09/08/15	CHAPUIS & FODERE	Vizille
15/08/15	SCHMITT & BABLET	Vizille
16/08/15	COCOLOMB	Uriage
23/08/15	REYMOND	Haute-Jarrie
30/08/15	SCHMITT & BABLET	Vizille
06/09/15	BOUTILLON	Tavernolles
13/09/15	COCOLOMB	Uriage

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les prochaines dates de collecte des encombrants ne seront pas définies avant les mois de Septembre et Octobre 2015 par la METRO.

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, **vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable en appelant le : 0 800 50 00 27** (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

## HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Jeudi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Vendredi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Samedi	8h-18h	8h-18h	8h-18h



17-18-19-20  
juillet

# spectacle Bonaparte

et la Révolution  
à 22h



Berceau de la  
Révolution  
Vizille en Dauphiné

8<sup>e</sup> Fêtes  
Révolutionnaires  
de Vizille

Village  
révolutionnaire  
18 et 19 juillet  
à partir de 14h  
place du Château





## MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**

Fax **04 76 78 32 18**

[mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)  
[www.notredamedemesage.com](http://www.notredamedemesage.com)

---

### OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	<b>13H30 / 17H30</b>
Mardi	<b>13H30 / 18H00</b>
Jeudi	<b>13H30 / 17H30</b>
Vendredi	<b>13H30 / 18H00</b>

En dehors de ces horaires,  
vous pouvez laisser un message  
sur le répondeur de la Mairie.

---

**Notre Dame de Mésage au fil des pages**

Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2015

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : RIFF Graphisme & Illustration

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires

---